

# Concours International de Danse Classique de Toulon

Présidente d'Honneur : Karin Averty

## **Avec le soutien et le parrainage de :**

Mairie de Toulon, Crédit Mutuel, Nouvelle Maison de la Danse Turin, Prom'Opéra, Lions Club La Cadière d'Azur  
Ballet David Campos de Barcelone, Ballet Studio Marius, Var Coupe

## **I – JURY**

Le jury est composé de personnalités reconnues dans le monde de la danse.  
Ses décisions sont sans appel.

## **II - CATEGORIE**

### **DUO CLASSIQUE**

#### **Chorégraphie libre d'1mn 30 à 3 mn sur demi-pointes**

- Duo 1 8 à 11 ans
- Duo 2 12 à 14 ans

#### **Chorégraphie libre d'1mn 30 à 3 mn sur pointes**

- Duo 3 12 à 14 ans
- Duo 4 à partir de 15 ans

#### **PAS DE DEUX DU REPERTOIRE (ADAGE, CODA)**

- Duo 5 à partir de 15 ans

### **GRUPE CLASSIQUE A PARTIR DE 4 PARTICIPANTS**

#### **Chorégraphie libre d'1mn 30 à 3 mn30 sur demi-pointes**

- Groupe 1 8 à 12 ans

#### **Chorégraphie libre d'1mn 30 à 3 mn30 sur 1 /2 pointes et pointes**

- Groupe 2 12 à 16 ans

#### **Chorégraphie libre d'1mn 30 à 3 mn30 sur pointes**

- Groupe 3 11 à 14 ans
- Groupe 4 à partir de 15 ans

### **DUO AUTRE STYLE/GROUPE AUTRE STYLE (A PARTIR DE 4 PARTICIPANTS)**

#### **Chorégraphie libre d'1mn 30 à 3mn30 tout style confondu**

- Groupe 1 8 à 11 ans
- Groupe 2 12 à 15 ans
- Groupe 3 à partir de 16 ans

**La moyenne des âges du duo ou du groupe définit le niveau dans lequel il doit se présenter.**

## **INDIVIDUEL**

### **Variation libre d'1m.15 à 1m.45 sur demi-pointes**

- Espoir 6 - 7 ans
- Ballerina 8 - 9 ans
- Etude 10 - 11 ans
- Moyen 1 12 - 13 ans

### **Variation libre d'1m.15 à 1m.45 sur pointes**

- Moyen 2 12 - 13 ans,
- Avancé 14 - 15 ans,
- Supérieur à partir de 16 ans,

Les variations du répertoire sont interdites pour ces niveaux\*

- **Préprofessionnel** à partir de 15 ans

*Deux variations obligatoires :*

1 Variation du Répertoire + une variation libre tout style de danse confondu d' 1mn 15 à 1mn 45 (variation du répertoire exclue)

**L'âge limite du concours est fixé à 25 ans**

Le candidat ayant atteint l'âge limite d'un niveau le jour du concours doit se présenter dans le niveau au dessus. Il est interdit de présenter les variations imposées des autres concours. Les candidats d'une même école sont invités à présenter chacun une variation différente. Dans le cadre de la réglementation sur les droits d'auteur, il est impératif d'obtenir l'autorisation du chorégraphe ou de ses descendants pour présenter des chorégraphies du 20<sup>ème</sup> siècle. Le non-respect de ces recommandations peut entraîner la disqualification des candidats.

### **Liste exclusive des Pas de deux et variations du répertoire :**

Le lac des Cygnes, la Belle au bois dormant, Casse-Noisette, Don quichotte, Coppélia, La Fille mal Gardée, Esméralda, Diane et Actéon, Le Corsaire, la Bayadère, la Source, Sylvia, Le Carnaval de Venise , Arlequinade, La Sylphide ,Les Sylphides , Flammes de Paris, Halte de Cavalerie, La fête des fleurs à Genzano, Napoli, Paquita, Le petit cheval bossu .Giselle, Raymonda, Grand pas de quatre, Grand pas classique, le Bal des Cadets, la Fille du Pharaon, Le Talisman.

## **III - SCENE**

Scène Plate de 12m50 d'ouverture sur 11m de profondeur. L'entrée et la sortie se font côté cour, sauf pour les variations du répertoire.

## **V- MUSIQUE**

Chaque candidat doit se présenter le jour du concours avec l'accompagnement musical de sa variation .Il peut être enregistré sur CD ou MINI CD.

Le nom, la section, la catégorie et le niveau du candidat doivent figurer sur le support musical. Pour la catégorie individuelle niveau pré-professionnel, prévoir un support musical pour chaque variation. **Il est demandé de prévoir un double.**

## **VI - TENUE**

Filles : Tunique avec ou sans jupette **couleur pastel.**

Garçons : Collant Gris et haut blanc.

**Tout candidat ne respectant pas la couleur imposée sera sanctionné**

Costume obligatoire pour les duos, les groupes et pour les catégories individuelles niveau Avancé, Supérieur et Pré-professionnel.

Petit accessoire autorisé, décor interdit.

## **VII – INSCRIPTION**

Les frais d'inscription sont de 70€ par candidat dans la Catégorie Individuelle, de 40€ par candidat dans la Catégorie Duo et de 30€par candidat dans la Catégorie Groupe. En cas de désistement, les droits d'inscription resteront acquis aux Amis de la Danse même sur certificat médical. Pour toute inscription anticipée avant le **20 Février 2019** les droits d'inscription seront de 60€ en Individuel, 35€ en duo et 25€ par membre d'un groupe.

**Clôture des inscriptions : le 31 Mars 2019 le cachet de la poste faisant foi. Les organisateurs se réservent le droit de clôturer les inscriptions avant la date limite en fonction du nombre d'inscrits.**

## **VIII –LES PRIX ET RECOMPENSES**

### **Nombreux Prix en espèces**

Trophées, Stages, articles de danse, etc....

## **IX – CONCOURS PUBLIC.**

Les Professeurs et les candidats sont invités à entrer gratuitement. Un badge sera remis aux candidats et aux professeurs à leur arrivée pour accéder à la salle.

L'accès à la scène est interdit aux professeurs pendant les épreuves.

## **X – NB**

Les organisateurs du concours, toute l'équipe ainsi que le personnel du Palais Neptune déclinent toute responsabilité en cas de vol, préjudice quel qu'il soit, envers les candidats, les professeurs ou le public.